

Commission de la recherche du conseil académique
Séance plénière 6 juin 2024
Relevé de décisions

ORDRE DU JOUR

- 1- Election du vice-président en charge de la recherche
- 2- Questions diverses

Annexe

Annexe 1 : Liste d'émergence

Annexe 2 : Profession de foi d'Hervé Courtois

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte conformément aux dispositions statutaires par le doyen d'âge de la commission de la recherche, Monsieur Pascal Perrier.

Conformément à l'article 26 des statuts de l'UGA, la commission de la recherche procède, sur proposition du Président de l'Université Grenoble Alpes, à l'élection du vice-président en charge de la recherche ;

Hervé Courtois présente son programme. Il est invité à répondre aux questions des conseillers.

Anne Milet : quels sont pour vous les plus grands défis en recherche au niveau national et international en dehors de la transition écologique ?

Hervé Courtois : l'UGA s'est beaucoup renforcée dans sa contribution aux grands projets de recherche au niveau national. Aujourd'hui l'UGA est très visible et impliquée dans ces projets. C'est un point que nous devons consolider pour que l'UGA soit reconnue comme une très grande université de recherche bien que nous soyons dans une petite ville au fond des Alpes. Néanmoins, nous devons aussi veiller à ce que tous les personnels se sentent impliqués dans cette grande université. Je pense que ce n'est pas encore tout à fait le cas. Le défi principal est de réussir la combinaison d'une très bonne visibilité de notre activité scientifique de premier plan et de l'inclusivité de notre collectif de recherche.

Coriandre Vilain : je me pose la question des moyens, notamment avec la création d'un centre de recherche des humanités. Nous sommes en période de restriction budgétaire avec des gels de postes. Comment pensez-vous mener une politique de recherche ambitieuse avec un budget restreint ?

Hervé Courtois : des postes sont gelés durant 2 années, puis rouverts ultérieurement pour ne pas bloquer la dynamique de recherche au sein des équipes. On entend que le Ministère a perdu 900 millions d'euros. A priori, il n'y a pas de risque de réduction de la subvention pour charge de service public de l'UGA. Comment concevoir quelque chose de nouveau ? Pour l'instant, une grande partie du budget IdEx pour sa partie recherche est allouée aux CDP (14 millions d'euros sur 5 ans). Les CDP ont été un très grand succès et nous ont beaucoup aidés, notamment dans le champ des PEPR. Si un budget PEPR arrive en national, il est probable que nous n'ayons plus besoin de soutenir les CDP sur le même sujet. Si je prends l'exemple du PEPR RISK issu d'un CDP, nous devons poursuivre notre soutien aux actions SHS qui ne sont pas très bien servies au niveau national, par contre de l'argent sera libéré sur les autres activités. D'autres CDP, le Quantique par exemple, devenu un LabEx par recombinaison de plusieurs LabEx à budget constant, permet de libérer de l'argent. D'une part, j'envisage de répartir une partie du budget CDP vers ce centre international des humanités, d'autre part, nous devons essayer de trouver des moyens à l'extérieur. Il y a actuellement un appel SHS, une première réponse a été faite. Nous pouvons espérer que des financements arriveront par cet appel.

Cédric Clastres : les actions mises en place pour les SHS dans la mandature précédente vont se poursuivre. Comment voyez-vous le développement des recherches en SHS ? Comment voyez-vous l'articulation entre le VP recherche et la VP recherche en SHS ?

Hervé Courtois : Julie Sorba et moi discutons depuis longtemps, notamment lorsque nous préparions la précédente campagne. Il n'y a qu'une seule stratégie recherche. J'ai envie de considérer et soutenir les SHS comme les autres sciences. Pour autant, notamment au niveau des CDP et LabEx, nous avons voulu soutenir les SHS de façon très marquée et nous l'avons fait. La plateforme MaCI est assez extraordinaire, peut être encore sous-exploitée, mais nous avançons. Il nous reste des activités qui ne rentrent pas dans ces cases-là, d'où l'idée de créer un centre international des humanités. Nous sommes cohérents, nous ne séparons pas les SHS. Nous avons la même stratégie pour toutes les disciplines mais pour chaque action que nous prenons nous devons adapter aux besoins et spécificités. Les thèses sont un cas particulier de soutien des SHS. Il y a une pression nationale pour réduire leur durée mais nous sommes conscients que nous n'arriverons sans doute pas à respecter les 3 ans. Il y a également davantage de thèses non financées en SHS. Nous avons proposé des allocations

supplémentaires et des financements simplifiés comme le passage des postes d'ATER réduits à des demi ATER avec un demi service pour un traitement équivalent à environ 75% d'un ATER à taux plein. Cela représente une dépense supplémentaire que nous supportons sur le budget recherche pour libérer du temps de recherche. J'ai entendu pas mal de réticences sur cette action au moment de son lancement et je suis satisfait d'entendre aujourd'hui des collègues des UFR que de nombreux doctorants demandent des postes de 1/2 ATER et ne veulent plus entendre parler des ATER.

Gaëlle Dechamp : je suis en SHS avec un focus recherche en entrepreneuriat. Comment s'articule le Pépité Ozer, qui est en position de présidence flottante, avec les initiatives recherche, notamment le PUI que l'UGA vient d'obtenir ? Pourquoi ce flottement à la tête de Pépité Ozer depuis tout ce temps ?

Hervé Courtois : je n'ai pas été en charge du suivi de Pépité Ozer et ne saurais répondre précisément sur le sujet. La question de l'entrepreneuriat étudiant est essentielle et doit faire partie intégrante du PUI. Ce dispositif évolue nécessairement. Nous devons veiller à ne pas rajouter des strates sans considérer ce qui a été fait auparavant et comment les actions antérieures peuvent s'intégrer.

Gaëlle Dechamp : y a-t-il eu des initiatives recherche ?

Hervé Courtois : sur l'innovation nous avons beaucoup travaillé sur les sujets maturation-prématuration avec Gaëlle Calvary, en forte coordination avec d'autres universités et organismes. Nous avons recueilli beaucoup de succès sur ces appels. Le PUI est un enjeu majeur. Il a été lancé. L'entrepreneuriat étudiant doit faire partie de cette dynamique-là.

Moïra Courseaux : vous avez mentionné à plusieurs reprises les doctorants et doctorantes. Chaque année les doctorantes et doctorants doivent obtenir l'autorisation de leur Comité de suivi individuel (CSI) afin de pouvoir se réinscrire en doctorat l'année suivante. Le CSI est prévu comme un dispositif d'accompagnement de ces personnes et du bon déroulement de la thèse (arrêté de 2022), mais dans les faits, il est très souvent utilisé comme un dispositif d'évaluation de ces personnes ce qui fait peser une forte pression. Des membres du CSI sont rarement indépendants de la direction de thèse. Quand il y a un problème relationnel entre la doctorante ou le doctorant et ses encadrants, le CSI est utilisé comme un outil de licenciement. Quelle est votre position par rapport à ces faits et quel est pour vous le rôle du CSI ?

Hervé Courtois : le rôle du CSI est de faire un suivi, c'est-à-dire un point d'étape commun entre un doctorant ou une doctorante et l'encadrant, avec l'appui de personnalités extérieures. Je suis parfaitement d'accord avec le fait que la composition de CSI est parfois problématique, avec des membres qui ont des relations plus ou moins proches des encadrants. La raison, bien que non satisfaisante, est que les doctorants n'ont pas forcément connaissance de personnes qu'ils pourraient convier à participer au CSI. Il faudrait être plus attentif et peut être établir des règles sur la composition des CSI. Les doctorants ne doivent pas se sentir jugés. Un travail a déjà été initié sur le sujet, j'en avais discuté avec la direction du CED. Je suis d'accord et prêt pour relancer ce travail et réfléchir à des solutions pour composer des CSI en s'assurant qu'ils soient vraiment indépendants. C'est un bon sujet qu'il faut approfondir. Nous devons veiller à prendre en compte le fait qu'il n'est peut-être pas toujours traité de la même façon par les différentes écoles doctorales.

Henda Djeridi : le rapport du GIEC pointe les technologies digitales concernant l'impact sur l'écologie. Nous avons l'institut MIAI. L'université a obtenu un très bon investissement de 60 millions d'euros pour le développement de l'IA. Quelle est la proportion des recherches, brevets, start-up ayant pris en compte l'impact sur l'écologie et qui se sont engagés à une réduction des émissions à effet de serre dans ce développement de l'IA ?

Hervé Courtois : c'est un vrai sujet. MIAI s'en occupe déjà. Ses recherches ne doivent pas être orientées vers toujours plus de puissance et veiller à être économes en matière de ressources de calcul et in fine de gaz à effet de serre. Je pense que la direction actuelle y est attentive. Lorsque je parlais d'inclure comme critère un indicateur d'impact environnemental et de gaz à effet de serre dans tous nos projets internes, l'IA doit suivre la même logique. Si on regarde ce qui est fait au niveau des plateformes, nous sommes attentifs à regrouper nos serveurs de données et de calcul. L'idée est de réduire le PUE c'est-à-dire le rapport entre la puissance réellement consommée et la puissance effective de calcul. Nous y accordons de l'importance ; c'est un problème environnemental, économique et de soutenabilité.

Coriandre Vilain : je me posais la question des conséquences du rapport Gillet et de la restructuration du CNRS avec le changement de transfert financier entre le CNRS et les différentes universités. Comment l'intégrez-vous dans votre projet sur le prochain mandat ? Dans la perspective où l'accord Gillet serait adopté, pourriez-vous nous en dire plus sur notre devenir ?

Hervé Courtois : il y a deux sujets : la gestion financière dans les UR et la simplification. Pour l'instant des propositions ont été faites, mais rien n'est encore dit venant du Ministère sur le fait que les universités vont récupérer la gestion financière. Le CNRS anticipe en disant qu'il ne va plus mettre de ressources en BapJ, que ce soit en gestion financière ou RH, dans les UR dont il n'aura plus la gestion, ce qui représente une vraie difficulté. J'espère que le Ministère va clarifier ce point pour que les organismes précisent leur stratégie et que nous puissions mettre les moyens nécessaires le cas échéant, en espérant une compensation du Ministère ou des frais de gestion suffisants. Nous attendons des précisions sur cette question, nous y réfléchissons, et nous essayons de nous préparer aux éventualités.

L'autre sujet du rapport Gillet concerne la simplification de la gestion. Nous avons mis en place un comité des utilisateurs (directions d'unités, enseignants-chercheurs, chercheurs, responsables administratifs et financiers) pour faire des propositions de simplification. Ces sujets ont été repris par grandes spécialités par des groupes experts avec des personnels de la DGD RIV pour l'UGA, de la DRIVE pour Grenoble INP-UGA, des services de la DR11 etc. Ces groupes experts ont commencé à nous faire des propositions. On en était à des propositions d'arbitrage au niveau de la Présidence. Ce sujet est à reprendre. On pourra vous faire une présentation du mécanisme et vous convier à des réunions si cela vous intéresse.

La dernière évolution qui s'inscrit dans la suite du rapport Gillet concerne les agences de programmes. Les organismes sont aussi des agences de programmes sur des grands champs disciplinaires. Pour l'instant, les agences sont plus un regroupement de PEPR mais d'ici quelques temps, elles pourront avoir leur propres stratégies et démarches. Nous avons des contacts avec certains directeurs et directrices d'agences de programmes. Les PEPR sont partis pour 4, 5 ans, parfois plus, certains PEPR ont démarré il y a un an. Il faut préparer l'après, ce sera dans 3 ans. Nous devons rester très attentifs, suivre l'actualité, garder le contact. L'implication que nous avons aujourd'hui dans les PEPR est sans doute l'implication que nous aurons demain dans les agences de programmes et pour l'instant nous sommes bien placés.

Benoit Rey : je reviens sur le rapport du GIEC. Il y a 2 ans, on nous avait annoncé dans ce conseil le lancement en fin d'année d'une étude pour qualifier les technologies transférables, projet de changement climatique auquel nous pourrions concourir. J'aimerais savoir si cela avait avancé car nous n'en avons plus entendu parler.

Hervé Courtois : ce que j'ai proposé comme point d'action sur la transformation écologique doit inclure cela. Dans le conseil de la transition que j'ai mentionné, il faut qu'il y ait des

discussions sur les méthodologies de recherche, sur les activités que nous pourrions vouloir mettre en avant. L'annonce faite il y a 2 ans répondait à une question qui portait sur l'innovation. Nous n'avons pas encore les outils ni le temps. Sur l'innovation, nous avons été pris dans l'avalanche prémat-mat puis PUI. Nous avons été complètement focalisés là-dessus.

Benoît Rey : le problème est le hiatus entre ce que l'on nous dit et ce qui ne se passe pas.

Hervé Courtois : c'est un problème compliqué. Nous n'avons pas pu tenir cette promesse. Nous avons fait plein d'autres choses dans le périmètre de l'innovation sur les appels prémat-mat et le PUI.

Gwenaël Delaval : un gros poste d'émission de gaz à effet de serre à l'université concerne les missions de voyage à l'étranger, dans beaucoup de domaines comme l'informatique, la physique, pour se rendre aux conférences. Pour réduire drastiquement ces émissions, il faudrait collectivement publier moins et réduire nos activités de recherche globalement. Le problème est qu'une grande partie de l'évaluation de la recherche aujourd'hui se base sur la bibliométrie, la quantité de publications. Quelle politique de recherche pouvez-vous mettre en place pour permettre aux chercheurs et chercheuses de répondre aux objectifs de réduction globale d'émission de gaz à effet de serre sans mettre leur carrière en difficulté et en particulier sans mettre en danger les plus précaires de la recherche ?

Hervé Courtois : il n'y a pas de réponse qui vaille pour toutes les disciplines. En informatique et microélectronique, les conférences ont une importance vitale. En physique pas autant. Soyons prudents à l'application de règles. Faisons attention aussi aux plus jeunes qui ont besoin de se faire un réseau alors qu'il est déjà existant pour les anciens. On ne peut pas définir des normes identiques pour toutes les disciplines. C'est une question centrale. Ce doit être discuté, par exemple dans le conseil évoqué précédemment, en écoutant les différentes communautés pour aboutir à quelque chose.

Gwenaël Delaval : vous êtes d'accord sur l'objectif global de publier mieux mais moins ?

Hervé Courtois : vous semblez faire une équivalence entre publier et les déplacements en avion, ce qui n'est pas toujours le cas. Si dans certains domaines, publier implique des voyages en avion, il va falloir essayer de réduire. Peut-être que ce domaine-là consommera davantage qu'un autre. On peut penser aux possibilités de conférences hybrides (je ne sais pas si cela fonctionne vraiment), opérer les expériences à distance (cela se développe et il faut l'encourager) et peut-être essayer de regrouper les voyages. De nouvelles actions seront possibles une fois que nous aurons établi des règles.

Jérémy Klein : dans un contexte de forte mobilisation des étudiants en soutien au peuple palestinien, auxquels l'UGA n'échappe pas avec des revendications notamment sur l'arrêt du partenariat avec l'université de Ben Gourion, j'aimerais connaître votre vision sur la politique des partenariats internationaux et sur le lien entre monde de la recherche et armement qui peut exister.

Hervé Courtois : la question concernant l'armée est ce que l'on en fait. Sur la question des partenariats, je comprends le malaise. Il me semble avoir entendu parler d'un dossier mais je ne sais pas s'il y a une thèse en cours. Aujourd'hui, je ne signerais pas. Je compte me renseigner sur le contenu de ce partenariat. Si cela concerne une thèse en cours, je ne pourrai pas l'arrêter mais il ne faudrait pas que la question de prolonger le projet se pose, ce ne serait pas possible. C'est très personnel.

Jocelyn Chanussot : si je regarde la recherche à l'UGA depuis 9 ans, on a traversé pas mal de turbulences et la situation aujourd'hui est très clivante. Pour moi, à l'UGA on a un avenir en commun, quelque chose à bâtir ensemble y compris dans cette commission et je pense même que l'on doit donner l'exemple. Comment envisages-tu de gérer cela ?

Hervé Courtois : je voudrais reprendre la méthode du 1^{er} mandat et l'amplifier. Par exemple, durant la campagne j'ai entendu d'un côté : « IRGA, c'est trop compliqué, on fait des dossiers sans arrêt, pour 20k€, c'est trop de temps, cela ne sert à rien, autant donner l'argent directement » et d'un autre côté : « IRGA c'est formidable, j'ai pu avoir mon premier projet financé, j'ai recruté ma première doctorante, je suis super content ». Que puis-je faire de cela ? Il faut absolument qu'on en discute ici. Je propose de former un groupe de travail de la CR qui fera des propositions sur IRGA. Est-ce que l'on maintient l'appel ? On le simplifie ou on le complexifie ? Avons-nous une autre proposition ? Honnêtement, je n'ai pas vraiment d'avis, j'ai quelques repères. IRGA c'est très bien pour l'émergence, les nouvelles idées, les nouveaux arrivants qui ont besoin d'un peu plus que la dotation de 10k€ à leur arrivée. C'est très bien géré par les pôles mais c'est un peu lourd, effectivement. J'aimerais bien connaître votre avis, après discussion et échange avec la communauté et les pôles. Les moyens sont là, qu'en fait-on ? C'est seulement un sujet. Selon le nombre de sujets à traiter, on peut envisager de former plusieurs GT en parallèle qui auraient leur propre animation. Les précédents élus de la CR ont animé un GT. Ensuite, on en discute en CR de manière plus efficace. Cette méthode peut être élargie à d'autres sujets. Il s'agit d'un travail collectif de la CR qui doit échanger avec les communautés.

Nassira Boudjada : nous travaillons tous les deux dans un laboratoire qui est ZRR (zone à régime restrictif). Cette idée de visibilité de l'université pour attirer des personnes de l'extérieur. Comment vois-tu l'usage de ce contrôle ?

Hervé Courtois : la ZRR est une plaie. On n'a malheureusement pas beaucoup de leviers d'action. Cela remonte au FSD de l'établissement. Le DGS de l'UGA n'a pas les mains libres car il doit rendre compte au Ministère. Quand il y a un cadre compliqué, la décision n'est pas prise au niveau local mais au niveau du Ministère. Le FSD du CNRS pour l'Institut Néel prend aussi ses décisions de manière indépendante sous l'égide du Ministère. Il faut être très professionnel sur la préparation des dossiers. Un travail d'amélioration de la qualité des dossiers doit être envisagé. Nous devons être prêts à proposer d'autres options aux doctorants que nous sommes obligés de refuser. Je suis prêt à travailler sur ce sujet, mais gardons à l'esprit que c'est un sujet sur lequel nous n'avons pas la main. Je suis en soutien complet aux directions d'unités. Nous devons être à l'écoute et essayer de les aider.

L'échange avec les conseiller est clos.

Hervé Courtois conclut : je vous ai présenté mon parcours, mon projet, mes engagements, mes propositions en termes de gouvernance, de transformation écologique. Je vous prie de bien vouloir vous prononcer par rapport à cela. Cette décision est à prendre aujourd'hui. Soyez sûr que si vous me donnez votre confiance, je serai pleinement engagé pour soutenir tous les acteurs de l'UGA. Je vous remercie.

Les conseillers sont invités à se présenter pour procéder au vote à bulletin secret (avec passage par l'isoloir).

Au premier tour de scrutin, la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés de la commission de la recherche du conseil académique.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Membres en exercice	46
Membres présents	30
Membres représentés	16
Nombre de votants	46
Voix favorables	20
Voix défavorables	26
Abstention	0

La proposition soumise n'ayant pas obtenu la majorité absolue des membres présents ou représentés de la commission de la recherche du conseil académique, un second tour de scrutin est effectué.

Au second tour, la majorité requise est la majorité absolue des suffrages exprimés.

Laure Vignal donne procuration à Coriandre Vilain.

Résultat du second tour de scrutin :

Membres en exercice	46
Membres présents	29
Membres représentés	17
Nombre de votants	46
Voix favorables	20
Voix défavorables	26
Abstention	0

Au regard des votes, la proposition de candidature de Monsieur Hervé Courtois aux fonctions de vice-président en charge de la recherche est rejetée.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée.